

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant désignation d'un Directeur général ad interim de
la Direction générale de l'Informatique de l'Entreprise
publique des technologies numériques de l'information et
de la communication de la Communauté française (ETNIC)**

Extrait

A.Gt. 31-08-2023

M.B. 08-11-2023

Par arrêté du 31 août 2023, le Gouvernement de la Communauté française a désigné Monsieur Stephan VERHEGGEN, Directeur du Département transversal IT de la Direction générale de l'Informatique, en qualité de Directeur général ad interim de la Direction générale de l'Informatique de l'Entreprise publique des technologies numériques de l'information et de la communication de la Communauté française (ETNIC).

La désignation entre en vigueur le 1^{er} septembre 2023 et prend fin à la date de fin de la désignation de Monsieur Fabrice ANTOINE en qualité d'Administrateur général ad interim de l'Informatique de l'Entreprise publique des technologies numériques de l'information et de la communication de la Communauté française (ETNIC).